Hackerspace Au Mans

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le mardi 11 février 2025

Préambule

1 Effectifs

- Personnes présentes :
 - Jérôme BRÉHÉRET
 - Mathieu GABORIT
 - Agathe MERCIER
 - Franck DUHIL
 - Sébastien CHOBLET
 - Sébastien VALLÉE
 - Joël PETIT
 - Dag-Erling SMÖRGRAV
 - Laurent VANNIER
 - Qian WANG
 - Florent TOUCHARD
- Membres absents ayant donné procuration à Joël PETIT :
 - Benoit PAU

La séance est ouverte à 22h15

2 Ouverture du vote aux non-membres présents

L'assemblée décide par un scrutin à l'unanimité d'accorder le droit de vote aux non-membres présents.

Vote

Accorder le droit de vote aux non-membres présents

Votants 12

Pour 12

Contre 0

NSPP 0

3 Changement de siège social

Le siège social actuellement indiqué dans les statuts de l'association comporte une faute de frappe. L'objet de ce vote vise donc à rétablir la bonne adresse qui est **57 boulevard Demorieux**, **72100** Le Mans, et non **57 boulevard Desmorieux** comme précédemment indiqué.

$\underline{ ext{Vote}}$
Modification du siège social de l'association
Votants 12
Pour 12
Contre 0
NSPP 0

La présente Assemblée Générale modifiant les statuts, ils seront redéposés auprès de la DILA (Direction de l'information légale et administrative) une fois les modification incluses. La séance est levée à 22h20.

Président(e):		
Trésorier(ère) :		